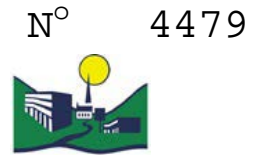




Ville de Beauceville



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 14 juin 2021 à 19 h 30 et à laquelle sont présents monsieur le maire François Veilleux, madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux et messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu et Bernard Gendreau, sous la présidence de S.H. le Maire.

Étaient également présents : Monsieur Serge Vallée, directeur général et Mme Mélissa Rodrigue, assistante-greffière

Le quorum est constaté

OUVERTURE

La séance est ouverte à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

R-2021-06-7063 : Adoption de l'ordre du jour

Considérant l'ordre du jour suivant rédigé par l'assistante-greffière sur demande verbale du Maire :

1. Constat du Quorum ;
2. Ordre du jour ;
3. ~~Embauche journalier parcs, loisirs et aréna;~~ **reportée**
4. Embauche journalier aréna, parcs et loisirs;
5. Certificat d'autorisation;
6. Acquisition terrain route Fraser;
7. Aide financière Chambre de commerce;
8. Octroi de contrat pour le pavage et surfacage de rue;
9. Octroi de contrat pour l'acquisition d'un camion à benne;
10. Octroi de contrat pour étude géotechnique pour la traverse de la rivière Chaudière;
11. Octroi de contrat pour le pavage et les bordures de la 87^e Rue;
12. ~~Concours Jardin dans ma ville;~~ **retirée**
13. Demande d'autorisation pour la MRC
14. Période de questions;
15. Tout autre sujet si le Conseil est complet et y consent;
16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Bernard Gendreau ;
Appuyé par Monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour préparé par l'assistante-greffière soit adopté tel que rédigé.

R-2021-06-7064 : Embauche d'un journalier aréna, parcs et loisirs

CONSIDÉRANT QUE suite à la mise en candidature au poste de journalier aréna, parcs et loisirs, plusieurs candidatures ont été reçues;

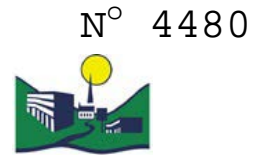
CONSIDÉRANT QUE le processus d'embauche a eu lieu et que Monsieur Kevin Boutin répondait aux critères demandés;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande unanimement son embauche;





Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2021 (suite)

Il est proposé par Monsieur Claude Mathieu,
Appuyé par Monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité;

QUE la Ville de Beauceville embauche monsieur Kevin Boutin au poste de journalier aréna, parcs et loisirs;

QUE M. Serge Vallée, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat d'embauche.

R-2021-06-7065 : Résolution pour l'émission du certificat d'autorisation demandé par M. Mickaël Plante, président de 9334-0214 Québec Inc. dans le but d'obtenir l'autorisation de poursuivre le développement Fraser pour la phase II et l'autorisation de signature pour l'entente avec le promoteur

ATTENDU QUE M. Mickaël Plante, président de 9334-0214 QUÉBEC INC. et promoteur du développement Fraser demande le prolongement de la phase II de son développement;

ATTENDU QU'UN certificat d'autorisation doit être émis par la Ville de Beauceville pour autoriser le prolongement des services et des rues de la phase II du développement;

ATTENDU QUE les plans ont été présentés au service de l'urbanisme et sont conformes à la réglementation municipale;

Il est proposé par Monsieur Bernard Gendreau;
Appuyé par Monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville **accorde un certificat d'autorisation** à M. Mickaël Plante, président de 9334-0214 QUÉBEC INC. pour lui permettre de faire la Phase II de son développement (Fraser) et de déposer une demande d'autorisation au MELCC;

QUE M. le Maire François Veilleux ainsi que la personne responsable du greffe ou l'assistante au greffe soient autorisés à signer pour la Ville de Beauceville l'entente des promoteurs qui doit être raturée avant l'exécution de travaux.

R-2021-06-7066 : Acquisition terrain route Fraser

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beauceville participe au développement de la Route Fraser pour promouvoir la construction résidentielle ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du terrain lot 3 488 505 ont offert une partie de leur propriété afin de faciliter la mise en place des installations de rétention d'eau de surface devant être mises en place par la Ville;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition va permettre de réduire de façon significative les coûts de construction des installations de drainage et de rétention d'eau de surface;

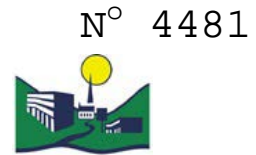
Il est proposé par Madame Marie-Andrée Giroux,
Appuyé par Monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Beauceville acquière une partie du lot 3 488 505 du cadastre de du Québec, circonscription foncière de Beauce, d'une superficie approximative de





Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2021 (suite)

132 000 pi² au montant de 40 000 \$ plus taxes applicables aux entreprises 9052-6823 QUÉBEC INC. et 9215-7833 QUÉBEC INC., tous deux copropriétaires;

QUE la somme payable soit acquittée à même le règlement d'emprunt à venir qui sera affecté à la réalisation des travaux de développement ;

QUE la Ville de Beauceville mandate Mme Nadia Parent, arpenteuse-géomètre pour procéder au lotissement de la partie de terrain à acquérir;

QUE la Ville de Beauceville mandate Me Denys Quirion, notaire pour la préparation de l'acte notarié ;

QUE M. le Maire François Veilleux ainsi que la personne responsable du greffe ou l'assistante au greffe, soient autorisées à signer le contrat à intervenir pour la Ville de Beauceville.

R-2021-06-7067 : Aide financière pour la Chambre de commerce

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beauceville octroyait, au cours des dernières années, une aide financière à la Chambre de commerce de Beauceville pour ses activités;

CONSIDÉRANT les difficultés de la Chambre de commerce lors de la dernière année suite à la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de commerce souhaite poursuivre ses activités de réseautage, de refaire son site internet et relancer le « membership » de son organisation;

Il est proposé par Monsieur Keven Boutin,
Appuyé par Monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité;

QUE la Ville de Beauceville octroie un don de 7 000\$ à la Chambre de commerce de Beauceville afin de la soutenir dans sa mission et que les fonds seront pris à même le budget d'opération.

R-2021-06-7068 : Octroi de contrat pour le pavage et le surfacage des rues

CONSIDÉRANT les soumissions reçues suite à la parution de l'appel d'offres sur le SEAO pour le surfacage et le pavage dans les rues de la municipalité ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues par :

Pavage Sartigan :	144 072.88\$ taxes incluses
Construction Abénakis :	132 743.83\$ taxes incluses
Construction BML :	205 037.73\$ taxes incluses

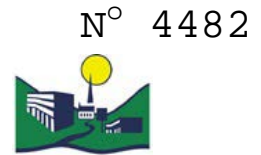
CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux, M. Stéphane Poulin, d'accepter la plus basse soumission ;

Il est proposé par Monsieur Bernard Gendreau,
Appuyé par Monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité;





Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2021 (suite)

QUE la Ville de Beauceville accepte la soumission de Construction Abénakis au montant de cent trente-deux mille sept cent quarante-trois dollars et quatre-vingt-trois sous (132 743.83\$) taxes incluses ;

QUE pour en défrayer les coûts, la Ville de Beauceville approprie le montant à même le budget d'opération prévu à cet effet.

R-2021-06-7069 : Octroi de contrat pour l'acquisition d'un camion à benne

CONSIDÉRANT le vieillissement de la flotte des camions de la Ville et le besoin en véhicules pour le service des travaux publics afin de réaliser pleinement sa mission;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beauceville a projeté l'acquisition d'un nouveau camion 10 roues à benne pour l'exercice financier 2021;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue suite à la parution de l'appel d'offres sur le SEAO pour l'acquisition d'un camion 10 roues à benne neuf ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue par :

GloboCam : 206 270.00\$ excluant les taxes

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux, M. Stéphane Poulin, d'accepter la soumission de Globocam;

Il est proposé par Monsieur Sylvain Bolduc;
Appuyé par Monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville accepte la soumission de Globocam au montant de deux cent six mille deux cent soixante-dix dollars (206 270.00\$) excluant les taxes ;

QUE pour en défrayer les coûts, la Ville de Beauceville approprie le montant à même le fonds de roulement prévu à cet effet.

R-2021-06-7070 : Octroi de contrat pour l'étude géotechnique pour la traverse de la rivière Chaudière

CONSIDÉRANT QUE la traverse d'aqueduc sous la Rivière Chaudière à atteint sa fin de vie utile et qu'il est recommandé, dans le plan d'intervention de la Ville, de procéder à sa réfection complète;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser les plans et devis pour les travaux de réfection, la firme d'ingénierie responsable du projet (Stantec) a besoin d'une étude géotechnique;

CONSIDÉRANT la demande de prix pour la réalisation d'une étude géotechnique;

CONSIDÉRANT QU'une seule offre a été reçue suite à une demande de prix :

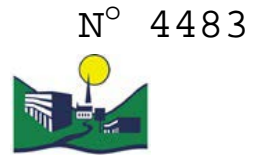
FXInnov : 74 150.00\$ excluant les taxes

Englobe : refus de soumission, car montant plus élevé que 100 000\$





Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2021 (suite)

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Pier-Luc Rancourt, chargé de projet pour la MRC Beauce-Sartigan d'accepter l'offre reçue ;

Il est proposé par Monsieur Keven Boutin,
Appuyé par Monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité;

QUE la Ville de Beauceville accepte l'offre de FXInnov au montant de soixante-quatorze mille cent cinquante dollars (74 150.00\$) excluant les taxes ;

QUE les coûts soient défrayés à même la subvention de la TECQ.

R-2021-06-7071 : Octroi de contrat pour le pavage et les bordures de la 87^e Rue

CONSIDÉRANT QUE suite aux travaux de construction de la nouvelle aréna le pavage de la 87^e Rue doit être refait et des bordures ajoutées ;

CONSIDÉRANT que le Service des travaux publics a effectué une demande de prix pour le pavage et les bordures de la 87^e Rue ;

CONSIDÉRANT QU'une seule offre a été reçue suite à cette demande :

Excavations & Pavages de Beauce : 34 340.40\$ excluant les taxes
Construction AD Roy : refus de soumissionner

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux publics, M. Stéphane Poulin, d'accepter l'offre d'Excavations & Pavages de Beauce ;

Il est proposé par Monsieur Bernard Gendreau,
Appuyé par Madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité;

QUE la Ville de Beauceville accepte l'offre d'Excavations & Pavages de Beauce au montant de trente-quatre mille trois cent quarante et quarante (34 340.40\$) excluant les taxes ;

QUE pour en défrayer les coûts, la Ville de Beauceville approprie le montant total à même le fonds de roulement.

R-2021-06-7072 : Demande d'autorisation à la MRC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beauceville, à des fins de sécurité publique, a comme projet de retirer des vestiges (batardeaux) dans la Rivière Chaudière;

CONSIDÉRANT QUE suite à des discussions avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, le retrait de vestige peut faire l'objet d'une demande d'autorisation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a mandaté une firme d'ingénierie afin de l'accompagner dans sa démarche auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques;





Ville de Beauceville

N° 4484

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2021 (suite)

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité des cours d'eau relève de la compétence de la Municipalité régionale de comté Robert-Cliche et que la Ville doit faire une demande auprès de celle-ci pour la réalisation de son projet;

Il est proposé par Monsieur Sylvain Bolduc,
Appuyé par Monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville de Beauceville demande le consentement à la Municipalité régionale de comté Robert-Cliche d'effectuer sa demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pour le retrait des vestiges (batardeaux) dans la Rivière Chaudière.

Période de questions

LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2021-06-7073 : Levée de la séance

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Giroux;
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

Mélissa Rodrigue, Assistante-greffière

